

POLICE TECHNIQUE & SCIENTIFIQUE(PTS)



Le technicien de police technique et scientifique

Analyser et examiner scientifiquement :

Dans les laboratoires de la police scientifique, selon la section à laquelle il appartient, le technicien de police technique et scientifique réalise des analyses physico-chimiques qui permettent désormais de relever, sur pratiquement tous les supports, des traces de sang, d'empreintes génétiques... Il étudie des explosifs et des liquides inflammables, des peintures, des résidus de tir, des verres, de la terre, des stupéfiants, des toxiques dans les milieux biologiques. Il peut encore se pencher sur des armes, des munitions, des trajectoires de tir, examiner de faux documents et écritures...

Signaler et identifier :

Dans un service d'identité judiciaire, le technicien assure un certain nombre de missions : signalisation des personnes en vue de leur identification, relevés photographiques, recherche de traces et d'indices sur les lieux de l'infraction, mise à jour des fichiers d'empreintes digitales et maintenant palmaires...

Exploiter les outils informatiques

Dans le service de l'informatique et des traces technologiques, il effectue des examens techniques, notamment dans les domaines du son, de l'image, de la téléphonie mobile, de l'électronique et de l'informatique. Il fait parler les bandes vidéo des caméras de surveillance, décortique les communications d'un téléphone portable, désosse des ordinateurs à la recherche de fichiers perdus...

Salaire du débutant

A partir du Smic (hors prime).

Traquer les indices (technique) :

Les experts chargés d'analyser les indices laissés par les criminels sont un peu différents de ceux que l'on voit dans les séries télé. À leur tête, l'ingénieur de la police technique et scientifique (PTS) fait réaliser l'examen des objets que les enquêteurs lui transmettent. Spécialisé, par exemple, en traitement des empreintes digitales, il choisit le procédé physico-chimique approprié pour révéler une identité.

Spécialisations en police scientifique

L'ingénieur de la PTS peut être affecté dans l'une des 7 sections des laboratoires de la police scientifique. En balistique, son équipe étudie les armes, les munitions, les trajectoires des balles. En biologie, elle analyse le sang, le sperme, les cheveux (en étudiant leur ADN). En physique-chimie, elle se penche sur les peintures, les résidus de tirs, de terre... D'autres équipes travaillent sur les logiciels d'identité judiciaire qui servent à identifier les auteurs d'infractions.

Identifier tous les criminels

Le but de l'ingénieur de la PTS est d'identifier les auteurs d'infractions de toutes sortes. Ses missions concernent aussi bien le terrorisme et le crime organisé que la petite et moyenne délinquance. La police scientifique est au service de la Police nationale, mais aussi de la gendarmerie, des magistrats du Parquet ou de l'instruction.

Ingénieur de la police technique et scientifique

Compétences requises

Être à la pointe de la technique

Les compétences de l'ingénieur de la police technique et scientifique (PTS) sont celles d'un expert qui participe aussi à la veille technologique et à la mise au point de nouvelles méthodes d'analyse.

Savoir encadrer

La fonction d'ingénieur comporte une dimension administrative et un rôle de coordinateur et de manager. À cet expert de gérer des équipes de techniciens de laboratoire, en termes de répartition du travail et d'organisation du fonctionnement de la section (gestion des congés, des astreintes, etc.).

Maîtriser le droit pénal

Lors du concours, les connaissances du candidat en droit pénal et procédure pénale liées à son activité de police technique et scientifique sont passées en revue. C'est un scientifique mais il ne doit pas faire l'impasse sur les connaissances juridiques ! Par ailleurs, son champ d'action ne se limite pas toujours à la France. Il intervient parfois dans des actions de coopération internationale, dans le cadre d'Interpol. La maîtrise de l'anglais sera donc un plus pour ce chef d'équipe.

Salaire du débutant

2149 euros net par mois.

Source : Police nationale, 2014.

Lieu où l'exercer :

Essentiellement en laboratoire

Il est affecté principalement dans l'un des 5 laboratoires de police scientifique (Lille, Lyon, Marseille, Paris et Toulouse), dans le laboratoire de toxicologie de la préfecture de police ou dans l'un des services de la sous-direction de la police technique et scientifique ; plus rarement, dans des services régionaux d'identité judiciaire. Il peut donc travailler en alternance dans un laboratoire ou sur le terrain. Dans tous les cas, il est soumis à des permanences et des astreintes.

Les études générales :

De très nombreux diplômes et niveaux d'études permettent d'accéder au métier de policier scientifique. Le concours ASPTS est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau V (BEP ou CAP, le brevet des collèges n'est pas suffisant) mais la quasi totalité des lauréats du concours externe possède au moins un baccalauréat. Dans ces concours, il existe une partie orale déterminante et les candidats les plus diplômés partent avec un avantage. L'obtention de diplômes de l'enseignement supérieur est donc un atout supplémentaire.

Après la troisième :

La série générale scientifique (S) reste la meilleure série pour augmenter ses chances de réussite aux concours. Cependant d'autres filières permettent l'accès aux concours. Les baccalauréats les plus adaptés sont le BAC S pour la série générale et le BAC STL (sciences et technologies de laboratoire) pour la série technologique.

Après le bac :

Les études supérieures ne sont pas obligatoires pour passer les concours d'ASPTS (Agent Spécialisé de la Police Technique et Scientifique) ou de sous-officier de la gendarmerie mais elles vont accroître les chances de réussite. Elles sont indispensables pour passer les concours de technicien de PTS ou d'ingénieur. Après le bac, le futur candidat au concours peut poursuivre en réalisant des études supérieures scientifiques comme des IUT, DUT, BTS, écoles d'ingénieur et parcours universitaires dans les matières telles que la biologie, la physique, la chimie, l'informatique.... Au cours de son parcours le candidat peut augmenter ses chances de réussite au concours en réalisant des études complémentaires adaptées.

Les nouveaux bacheliers peuvent aussi effectuer des études spécifiques complètes en criminalistique (uniquement à l'étranger).

Les études supérieures scientifiques seront plus adaptées au concours de technicien ou d'ingénieur dans les spécialités « scientifiques » du concours (chimie, biologie, informatique...) et les études spécifiques en criminalistique seront les plus adaptées pour les spécialités « techniques » (identité judiciaire, balistique, document).

Après un bac + 3 :

Le Master analyse et contrôle spécialité criminalistique de l'université de Lyon peut offrir des débouchés dans des laboratoires d'analyse. Ce Master est aussi une bonne option pour ensuite passer le concours d'ingénieur ou de technicien de PTS en spécialité chimie ou toxicologie.



Le master analyse et contrôle de l'université de Lyon 1 dispense sur deux ans une formation complète en chimie analytique. Quatre spécialisations sont possibles : sciences analytiques, analyse physico-chimique, analyse industrielle ou criminalistique. La spécialité criminalistique est une bonne préparation pour le concours d'entrée de la police scientifique (Technicien ou Ingénieur, spécialité chimie ou toxicologie).

Autres Masters avec débouchés dans la police scientifique :

D'autres formations particulièrement en adéquation avec le concours existent: le master contrôle et analyse chimique de l'université de Bourgogne, le master Bioinformatique, Biochimie Structurale & Génomique de l'université d'Aix-Marseille II, le master chimie sciences analyte de l'université de Strasbourg, le master chimie et biologie, aspects analytiques de l'université de Strasbourg et le master 2 perfectionnement en analyses chimique et spectroscopique de l'université d'Aix-Marseille II.

Ces masters permettent de préparer le concours pour les spécialités les plus demandées (chimie, biologie). Pour les spécialités moins communes (balistique, document) il n'existe pas de formation spécifique et bien souvent le recrutement s'effectue uniquement avec des candidats internes ou faux externes (des candidats qui travaillent déjà dans la police scientifique mais qui n'ont pas l'ancienneté requise pour passer le concours en interne).